



# Communiqué de presse

**Pour diffusion immédiate**

## **La pleine protection contre l'inflation pour les membres retraités du personnel enseignant sera rétablie et le taux de cotisation des membres actifs sera réduit**

**TORONTO, le 12 juin 2017**—La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, corépondants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) dont l'actif est de 175,6 milliards de dollars, utiliseront une portion de l'excédent du Régime, établi à 11,5 milliards de dollars (au 1er janvier 2017), de sorte à rétablir pleinement la protection contre l'inflation pour les membres du personnel enseignant qui ont pris leur retraite après 2009. De plus, le taux de cotisation des membres actifs au Régime sera réduit de 1,1 %. Ces deux modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2018.

« La protection conditionnelle contre l'inflation s'est révélée un outil efficace pour gérer les déficits du Régime, et maintenant, pour la quatrième année consécutive, les répondants du Régime utiliseront une partie de l'excédent pour rétablir pleinement l'indexation que les pensionnées et pensionnés avaient perdue au cours des dernières années, a déclaré le président de la FEO, Mike Foulds. En outre, les membres actifs verront leur taux de cotisation réduit au Régime de 1,1 %. Le reste de l'excédent sera gardé en réserve pour assurer la stabilité des prestations et du taux de cotisation en cas de difficultés liées à la capitalisation, comme les faibles taux d'intérêt et la longévité croissante, facteurs qui augmentent le passif du Régime. »

Les pensionnées et pensionnés qui ont pris leur retraite après 2009 recevront une augmentation ponctuelle en janvier 2018 qui permettra de rétablir leurs rentes au niveau où elles auraient dû se trouver si une protection intégrale contre l'inflation avait été offerte chaque année depuis leur départ à la retraite. Elles et ils recevront également une augmentation légèrement plus élevée de la protection contre l'inflation l'année prochaine pour la portion de leurs rentes accumulée après 2009. Les augmentations du coût de la vie pour cette portion du droit à pension équivaldront à 100 % de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), soit une hausse par rapport au niveau actuel de 90 %. Le droit à pension accumulé avant 2010 demeure entièrement protégé contre l'inflation.

Les membres actifs verront leur taux de cotisation au Régime réduit de 1,1 %.

En mars, le RREO a déclaré un quatrième excédent en une décennie. Une évaluation préliminaire de la capitalisation fondée sur les niveaux actuels des prestations et des taux de cotisation a révélé que le Régime était capitalisé à 105 % au début de 2017.

### **Au sujet de la FEO**

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000 enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics — élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.

### **Au sujet du RREO**

Avec un actif net sous gestion de 175,6 G\$ au 31 décembre 2016, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) est le plus important régime de retraite s'adressant à une seule profession au Canada. Il détient un portefeuille d'actifs mondiaux et diversifiés, dont 80 % sont gérés à l'interne, et a réalisé un taux de rendement annualisé moyen de 10,1 % depuis sa création en 1990. Le RREO est un organisme indépendant dont le siège social est situé à Toronto. Son bureau de Hong Kong couvre la région Asie-Pacifique, tandis que son bureau de Londres couvre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Le régime de retraite à prestations définies, qui est entièrement capitalisé, investit l'actif de la caisse et administre les rentes des 318 000 enseignants actifs et retraités de la province de l'Ontario.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec  
Rhonda Kimberley-Young  
Secrétaire-trésorière  
rhonda.kimberley-young@otffeo.on.ca  
416.966.3424